



SECTION REGIONALE **CENTRE**

PV n° 107
Du COMITE DIRECTEUR
Du 22 avril 2016

SAINT DOULCHARD

Le 22 avril 2016

PRESENTS :

Membres du Bureau :

GATEFIN Bertrand (Président de la S.R)
CZWOJDZINSKI Laurent (Président de la S.D. du Loir et Cher)
LEBLANC Joël (Président de la S.D. de l'Indre)
MATHIEU Gilles (Président de la S.D. du Cher)
GAUTIER Dominique (Président S.D. du Loiret)
MARTEAU Michel (S.D. du Cher)
VALEUR Jacques (S.D. de l'Indre)
THUILLIER Cyril (S.D. de l'Indre et Loire)

ASSISTES :

PELLOILE Daniel (S.D. Cher)
KNOKAERT Bruno (S.D. Eure et Loir)
BIVARD Jeff (S.D. Eure et Loir)

EXCUSES :

DANSAULT Eric (Président de la Commission Régionale des Arbitres)
CHENEAU Grégory (Conseiller Technique en arbitrage)
LIVONNET Alain (Président de la S.D. de l'Indre et Loire)
AUBREE Isabelle (Représentante féminines)
LHOPITAL Loïc (Président SD Eure et Loir)
DARGENT Alain (S.D. de l'Indre et Loire)
GERMAIN Valentin (Représentant des jeunes arbitres)

ABSENT :

LELOUP Franck (Représentant des arbitres à la CRA)

.....

La réunion est ouverte à 19h30 par Bertrand GATEFIN.

- Remerciements aux membres de l'UNAF Cher pour leur accueil et leur réactivité pour palier la défection de l'Eure et Loir.
- Adoption du PV 106 - Adopté à l'unanimité

INFORMATIONS DU PRESIDENT :

- Suite a la recrudescence de la violence sur les stades, le Président a rencontré le Président de la ligue. Une action sera mise en place et une information sera diffusée aux clubs.
- Il nous informe de la proposition de modification du collège électoral au niveau des statuts du CDN. Le vote de cette proposition qui fait débat devrait avoir lieu lors du congrès de Bastia.

CONGRES 2016 en Corse :

- 6 inscrits de la SR Centre.
- 350 inscriptions au niveau national.
- Le coût du déplacement étant élevé, beaucoup de personnes ont dû renoncer à participer au Congrès cette année.

A.G. UNAF CENTRE ET TOURNOI MARCEL BACOU :

- L'A.G. et L'A.G. extraordinaire auront lieu le 25 Juin 2016 à SAINT-MAUR
- A.G. de 9 h 30 à 11 heures.
- A.G. Extraordinaire de 11 h à 11 h 15
- Repas du midi 12 € (Préciser lors de l'inscription le nombre de plateaux repas sans porc)
- Repas du soir 22 € (1/2 tarif pour les moins de 14 ans)
- Tournoi sur terrain synthétique
- S'agissant d'une année électorale, les noms des représentants des SD proposés pour siéger à la SR devront parvenir à Joël et Bertrand au plus tard le jeudi précédent l'AG.

ADHESIONS :

- 18 : 102 soit -6
- 28 : 83 - 29
- 36 : 89 - 16
- 37 : 198 + 11
- 41 : 146 - 7
- 45: 195 - 6

Il est une nouvelle fois constaté la baisse du nombre des adhérents, malgré les relances des SD. Nous devons communiquer mieux et davantage pour convaincre les arbitres de la nécessité d'avoir une association représentative UNAF forte.

POINT JURIDIQUE :

- 18 - Pas de nouveau dossier. Un dossier datant de 4 ans a été relancé par l'avocat.
- 28 - Un dossier pour agression d'un jeune arbitre.
- 36 - Un dossier pour agression d'un arbitre lors d'une rencontre départementale avec une IIT d'une durée de 8 jours

- 37 - Pas de nouveau dossier.
- 41 - Une agression lors d'un match de coupe du Loir et Cher (ITT 10 jours, l'agresseur est suspendu pour 6 ans.
- 45 – Une agression d'un arbitre (dent cassée avec ITT de 8 jours)

Bertrand va prendre contact avec le Président de la Ligue pour la mise en place d'une convention avec le ou les Procureurs Généraux du territoire de la Ligue qui couvrira l'ensemble des SD et donc des arbitres de la région.

POINT FINANCIER :

- Le point est fait. Les finances sont saines. Il est demandé de réfléchir à des actions à mettre en place afin de pouvoir financer des actions et des manifestations au service de nos adhérents

PROJECTION MANDAT 2016-2020 :

Chaque section travaille sur le sujet, mais rencontre beaucoup de difficultés pour trouver des arbitres ou anciens arbitres désireux de s'investir.

Bertrand confirme qu'il souhaite rester au niveau de la SR pour le prochain mandat, mais ne se présentera pas pour le poste de Président. Il en explique les raisons et demande à chacun de réfléchir à un candidat potentiel.

Bertrand et Laurent évoquent le poste de représentant des arbitres au CD de Ligue. L'ensemble du CD de la SR ne souhaite pas revivre les belles promesses non tenues lors de ce mandat. Les membres présents s'accordent sur le fait que la SR UNAF Centre doit être force de proposition pour la désignation du candidat et que ce dernier doit être un adhérent de l'UNAF convaincu. La difficulté réside dans la non connaissance à ce jour de la ou des potentielles listes candidates au niveau de la Ligue. Nous resterons attentifs et veilleront à ce que les statuts de la Ligue soient respectés, en particulier l'article 20 :

« Article - 20 Conditions particulières d'éligibilité

1. L'arbitre doit être un arbitre en activité depuis au moins trois ans ou être arbitre honoraire, **membre d'une association groupant les arbitres de football disposant de sections régionales dans le tiers au moins des Ligues métropolitaines de la Fédération.** En l'absence de section régionale d'une telle association, il doit être membre d'une commission d'arbitrage de la

Ligue depuis trois ans au moins. S'il est recouru au scrutin de liste, il doit être choisi après concertation avec l'association représentative. »

Questions diverses :

Bertrand représentera la SR aux Finales des Coupes régionales qui auront lieu à Ballan-Miré le 11 juin, ainsi qu'à la réunion annuelle des Arbitres de Ligue qui aura lieu à Beaugency le vendredi 17 juin.

Comme chaque saison, un trophée sera remis aux arbitres des Finales des Coupes du Centre Féminines, U19 et Séniors. Cette remise pourra être effectuée à la réunion annuelle des Arbitres de Ligue.

Bertrand se rapprochera de la CRA pour obtenir la liste des JA nommés JAL afin de vérifier l'appartenance à l'association pour la remise du sac de sport offert lors de la réunion annuelle et respecter ainsi la décision prise par le CD de la SR de récompenser uniquement les JA qui sont adhérents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Bertrand GATEFIN
Président

Joël LEBLANC
Secrétaire Général